

REPUBLIQUE FRANÇAISE

\*\*\*\*\*

REGION DEPARTEMENT DE LA  
GUADELOUPE

\*\*\*\*\*

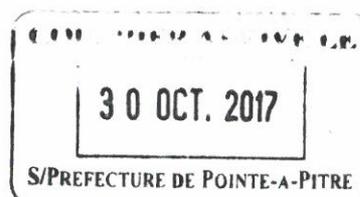
RÉGIE ASSAINISSEMENT  
NORD CARAÏBES  
RéNoC-Assainissement

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU : 21 SEPTEMBRE 2017  
MEMBRES EN EXERCICE : 12  
MEMBRES PRESENTS : 09

DATE DE LA CONVOCATION : 14 SEPTEMBRE 2017

DÉLIBÉRATION N° CA-ASS-2017-43



**OBJET : Opération « Renouvellement du réseau d'eaux usées à la rue du Commandant MORTENOL – Territoire de la ville d'Anse-Bertrand »**

affichée le

L'an deux mille dix-sept, vingt et un septembre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration de la Régie Assainissement Nord Caraïbes, RéNoC-Assainissement, légalement convoqué le quatorze septembre deux mille dix-sept, s'est réuni à Espérance Morne-à-l'Eau sous la présidence de Monsieur Rénalt SIOUMANDAN ;

	Présent	Absent	Représenté
M.AGLAS Dunières		X	
M. BERNARD Jean-Luc	X		
M <sup>me</sup> CARDOVILLE Prisca	X		
M. CHATEAUBON Jean-Claude	X		
M. CORNEILLE Denis	X		
M. CUIRASSIER Jocelyn	X		
M.DAVILA Jacques	X		
M. HILL Joseph	X		
M <sup>me</sup> OBERTAN Pamela		X	
M. REINETTE Pierre		Excusé	
M. SIOUMANDAN Rénalt	X		
M <sup>me</sup> TRABON-SINAPAH Line	X		

RENDUE EXECUTOIRE,

LE

Le Président

Le secrétaire de séance nommé est Monsieur Rénalt SIOUMANDAN

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n°CS 2016-09/042 du SIAEAG, en date du 15 septembre 2016, portant approbation de la création de la régie « Assainissement » pour la gestion, l'exploitation et les investissements du service public de l'assainissement sur le territoire du Nord Grande-Terre, approuvant les statuts de RéNoC-Assainissement ;

**Vu** la délibération n°CA-ASS-2017-06 en date du 24 mars 2017 portant modification des statuts de la Régie Assainissement Nord Caraïbes, RéNoC-Assainissement ;



**Vu** la délibération n°CS 2017-04/037 du SIAEAG portant approbation de la modification des statuts de la Régie Assainissement Nord Caraïbes ;

**Vu** la délibération n°CA-ASS-2017-36 en date du 21 septembre 2017 portant régularisation des statuts de la Régie Assainissement Nord Caraïbes,

**Vu** les statuts de la Régie Assainissement Nord Caraïbes, RéNoC-Assainissement ;

**Vu** la délibération n°CS 2017-08/069 du SIAEAG, en date du 24 août 2017, portant affectation des biens transférés par la CANGT au SIAEAG au profit de RéNoC-Assainissement ;

**Vu** la délibération n°CA-ASS-2017-35 en date du 21 septembre 2017 portant approbation de l'affectation des biens nécessaires au service d'assainissement de RéNoC-Assainissement ;

**CONSIDERANT** que le réseau d'assainissement du secteur de Ravine Sable à Anse-Bertrand, suite à une casse de la canalisation depuis plusieurs années, fonctionne en circuit fermé ;

**CONSIDERANT** que les effluents n'atteignent donc pas le poste de refoulement (PR Eglise) qui devrait les renvoyer vers la station d'épuration pour traitement ;

**CONSIDERANT** que depuis plusieurs années, la ville procède régulièrement à la vidange du réseau par un prestataire privé ;

**CONSIDERANT** que les habitations qui sont concernées par ces travaux datent d'avant 2007 ;

Le Conseil d'Administration OUI l'exposé du Président, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité des membres présents ;

## **DECIDE**

**ARTICLE 1: D'AUTORISER** la mise œuvre de l'opération « Renouvellement du réseau d'eaux usées à la rue du Commandant MORTENOL – Territoire de la ville d'Anse-Bertrand » qui consiste en :

- La fourniture et la pose de 130 mètres linéaires de canalisation en refoulement DN 160 PEHD et de 100 mètres linéaires de canalisation en gravitaire DN 200 PVC ;
- La réhabilitation du poste de relevage existant et la création d'un poste de relevage sur le boulevard Commandant Mortenol, ainsi que raccordement au réseau existant à la rue Schoelcher pour acheminer les effluents vers le PR « Eglise » ;
- La création de branchements individuels supplémentaires et des regards siphoniques nécessaires à l'exploitation du réseau.

**ARTICLE 2 : DE VALIDER** le plan de financement prévisionnel proposé comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL		
<b>Fonds Publics :</b>		
<b>(FEDER, Région, Département, Office de l'Eau, AFB...)</b>	152 000,00 € HT	80%
<b>Régie Assainissement Nord Caraïbes</b>	38 000,00€ HT	20%
<b>TOTAL</b>	<b>190 000,00€ HT</b>	

**ARTICLE 3 : D'AUTORISER** le Directeur de RéNoC-Assainissement à procéder à la réalisation des études et travaux afférents à cette opération

**ARTICLE 4 : D'AUTORISER** le Directeur de RéNoC- à solliciter les subventions afférentes à cette opération ;

**ARTICLE 5 : D'AUTORISER** le Directeur de RéNoC-Assainissement à assurer la conduite complète de l'opération et la réception des travaux ;

**ARTICLE 6 : D'IMPUTER** les dépenses sur le budget « Assainissement » de RéNoC-Assainissement ;

**ARTICLE 7 :** Le Président et le Directeur de RéNoC-Assainissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

*Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.  
Au registre sont les signatures.*

Fait et délibéré en séance à Morne-à-l'Eau, les jours, mois et an ci-dessus

Le Président,



**RéNoC-Assainissement**  
Rue du Docteur CHOVIÑO  
Espérance  
97111 MORNE-À-L'EAU  
Tél.: 05 90 24 83 56  
Siret : 824 342 265 00017

Rénalt SIOUMANDAN

